



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

<p>Forum national sur la gestion des matières résiduelles Le RNCREQ salue cet effort de prise de conscience et de concertation</p>
--

Montréal, le 3 février 2003 – À environ 5 ans de l'échéance fixée par le gouvernement pour l'atteinte des objectifs de récupération des matières résiduelles, le Forum national sur la gestion des matières résiduelles organisé par Recyc-Québec a permis, devant une diversité d'intervenants québécois dans ce domaine, de faire le point sur le chemin parcouru et surtout de mesurer sans complaisance l'ampleur de ce qui reste à faire. On y a observé une nette volonté de concertation de l'ensemble des participants pour atteindre les cibles de 2008. Le RNCREQ salue l'ouverture de Recyc-Québec face aux intervenants de la société civile et constate avec bonheur la place importante qui leur a été faite lors de ce forum.

Ce forum s'est déroulé à point nommé dans le contexte des audiences publiques du BAPE sur une demande pour un agrandissement majeur du site d'enfouissement de la compagnie BFI à Lachenaie et à la lumière de la publication par la CMM du *Sommaire de l'état de la situation de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*. Rappelons que la CMM, dans le cadre de l'élaboration de son Plan de gestion des matières résiduelles, doit planifier cette gestion pour près de la moitié de la population québécoise.

De plus, le RNCREQ applaudit l'intention du gouvernement d'imposer une redevance à l'élimination des matières résiduelles qui sera utilisée par Recyc-Québec pour financer le secteur de la récupération des matières. Le RNCREQ souhaite que cette redevance soit mise en place le plus rapidement possible, qu'elle soit d'une ampleur suffisante pour infléchir les comportements et surtout, qu'elle soit utilisée pour aider des initiatives concernant l'ensemble de la gestion écologique des déchets incluant la réduction à la source.

Le RNCREQ désire aussi saluer la décision des autorités du Ministère de l'Environnement de ne pas considérer les matières résiduelles enfouies dans un contexte de valorisation énergétique (concept de bioréacteur) comme faisant partie des matières recyclées.

À l'instar des cinq Conseils régionaux de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal (les CRE de Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides et Lanaudière) et d'une quinzaine d'organismes impliqués dans le domaine de la gestion des déchets de la grande région de Montréal, le RNCREQ est membre du groupe des *Signataire du Rebut Global*. Cette coalition s'est donnée pour mandat de sortir la CMM de la grande noirceur d'une gestion des déchets qui va à l'encontre des principes du développement durable en favorisant une surconsommation et un gaspillage de nos ressources au profit de l'industrie de l'enfouissement.

Source : Gilles Côté, président du Comité sur la gestion des matières résiduelles du RNCREQ
Téléphone : (450) 756-0186